Coll FRC 2164 17e 101

# CONTRE LES HORREURS DU JOUR,

## A TOUS LES VRAIS FRANÇOIS,

*Par un Ami de l'Autel, du Trône et de la Patrie.*

A l'école de la vérité, la troisième année de la tyrannie des consciences, des crimes de Leze-Majesté divine et humaine, de Leze-Patrie, de la licence la plus effrénée, et de la plus cruelle persécution.

1791.

MS W 4194

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

2.

# CONTRE LES HORREURS DU JOUR,

## A TOUS LES VRAIS FRANÇOIS.

### DEMANDE.

POURQUOI la France a-t-elle convoqué les Etats-Généraux?

### RÉPONSE.

Pour rétablir la vraie religion, la religion catholique, apostolique et romaine, dans toute sa pureté; pour redonner au trône cet ancien éclat que des abus ternissoient de jour en jour; pour assurer le bonheur du monarque et de ses sujets, et par la guérison radicale des maux dont l'état étoit attaqué depuis long-tems, et par une précieuse unité de foi et de sentimens; mais les états-généraux ont-ils opéré toutes ces merveilles dont leur glorieuse mission devoit être la divine créatrice? non, et le prouver, est chose aisée.

Premierement les états-généraux n'ont point rétabli la vraie religion dans toute sa pureté.

Pour rétablir la vraie religion dans toute sa pureté, les dogmes et la discipline devoient être rendus intacts : la loi, les prophètes, l'évangile, l'église étoient les oracles à consulter, et leurs décrets seuls avoient ce caractère divin auquel le chef et les membres, les riches et les pauvres ne pouvoient, sans étouffer le cri de la raison et de la sagesse, refuser la sanction la plus authentique. Les a-t-on consultés ? chacun des députés avant de rien prononcer de relatif au spirituel, a-t-il su se dire : il est des bornes que je ne dois pas avoir la témérité de franchir, *falx non mittenda in campum alienum* : a-t-il su se concentrer dans le cercle établi par sa laïcité, ou ne pas sortir du terrein sur lequel étoit assis son domaine ? ses pensées, ses actions ont-elles été dignes des fonctions sacrées auxquelles la nation l'avoit appellé ? avant de s'occuper du court espace du tems, s'est-il occupé de l'éternelle immensité ? avant de rien entreprendre en faveur de l'homme, a-t il cherché le chemin qui pouvoit le conduire vers son créateur ? Avant de jetter les fon-

demens de son édifice, a-t-il invoqué l'excellent architecte de l'univers, persuadé que sans ses conseils, il ne pouvoit rien faire qui fût un tant soit peu solide? *Nisi dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Enfin a-t-il emprunté des trésors célestes les matériaux nécessaires à la construction qu'il avoit à faire? Point du tout, ou il a négligé ses devoirs indispensables, ou l'indigne mépris qu'il a conçu pour eux, l'a conduit à leur sacrilege transgression.

Nos législateurs modernes, loin de chercher des lauriers au pied de la croix ont, au contraire, imploré l'esprit de ténèbres, et n'ont voulu devoir qu'à lui seul le triomphe après lequel ils ne cessoient de soupirer. Jésus-Christ et son épouse, sont devenus faillibles devant leur infaillibilité : du moment qu'ils ont paru, les prophéties et les loix divines ont du céder leur éclat aux successeurs qu'ils leur ont destinés.. Nul précepte autre que le leur, n'a été bon, et bientôt féconds en miracles que l'imposture reconnoît pour ses enfans, ils ont changé la face des choses ordinaires pour marquer du sceau de la réprobation tout ce qui portoit

autrefois et l'empreinte du bien et sa réalité. A peine nos Solon du jour ont-ils eu commencé leurs opérations, que tout-à-coup, l'insubordination et l'insurrection sa fidèle compagne, ont été le premier devoir des prétendus amis de la patrie, que l'homicide est devenu vertu ; que le régicide a été divinisé, que l'usure a perdu l'odieux de son larcin ; la retraite, le prix de son sacrifice ; l'incendie, l'horreur de ses feux destructeurs; l'ardent amour de la paix, son amabilité ; le crime, sa laideur ; la vertu, sa beauté. Dès l'instant que les députés de la France ont eu porté la parole, Jésus-Christ a dû être muet, l'église a dû écouter. Parconséquent, ça été au disciple de faire la loi au maître, et aux enfans d'instruire leur mere. De telles infractions du droit naturel, de tels prodiges, il faut l'avouer, étoient réservés à nos réprésentans; aussi les ont-ils enfantés. Rien n'a pu arrêter ces despotes dans leur marche; ravisseurs insatiables, ils ont depouillé l'église de ses biens, pour, ensuite la dépouiller de ses dignités. Envahir de belles propriétés, étoit bien en partie pour eux, un moyen de se procurer les délices du tems ; mais ils ne pouvoient jouir

de leur plénitude, sans briser les liens dans lesquels leurs passions captives gémissoient depuis long tems; une usurpation phisique sacrilege ne pouvoit donc compléter leur prétendu bonheur sans l'accompagnement, (s'il est permis de s'exprimer ainsi) sans l'accompagnement d'une usurpation morale et ils devoient, tout passager que puisse être ce bonheur, ils devoient, pour se le procurer, comme au temporel, livrer assaut au spirituel. Aussi, l'ont-ils livré ce double assaut. Ces hommes insensés (semblables aux plantes qui ne regardent que le sol duquel elles sont sorties, et dans le quel elles rentreront) sans penser à la grandeur de leur origine, ont fixé leurs regards vers la terre dont ils désireroient pouvoir faire leur éternel tombeau. Le profane remplit leurs cœurs, sans que le sacré puisse les aborder. Renverser les autels, détruire par la famine, ou par le fer, les augustes sacrificateurs, pour abolir l'auguste sacrifice, paroissoit pour eux un jeu lucratif, et ils s'y sont dévoués avec l'espoir de la chance, sans appréhender l'étendue que la perte devoit avoir. C'en est donc fait, cette église qui fut cimentée par le sang des martyrs, va s'écrou-

ler par le soin de ses infatigables persécuteurs. l'admirable hiérarchie de ce corps divin, va expirer sous les redoutables coups de l'impitoyable apostasie ; cette tendre mere va se voir déchirer les entrailles par la cruauté de ses propres enfants. Astre du jour, que ne refuses-tu ta lumiere à de semblables exécrations ! et, toi, nuit, que ne couvres-tu de tes sombres voiles ces abominables œuvres que tes ténébres ont produites ! O mort ! empresse-toi de ranger au nombre de tes conquêtes, tous les catholiques auxquels les seuls coups de ta faulx meurtrière peuvent dérober la vue de tant de monstruosités. Si celle sans laquelle, ils ne peuvent vivre, devient ta proie, ils doivent aussi devenir tes victimes; mais quoi ! L'epouse de Jésus-Christ est-elle donc périssable? Ne devons-nous point montrer les droits qu'elle a à l'éternité? si ces droits sont outragés, ne devons-nous pas la venger sans craindre qu'elle puisse jamais succomber? Oui, sans doute, et nous pouvons périr pour sa gloire, sans que notre mort puisse lui ôter la moindre partie de ses forces. Il y a plus, notre sang versé pour elle, favorise sa miraculeuse fécondité, *sanguis martyrum*, ***semen christianorum.***

Nous n'avons donc rien à craindre pour celle qui, sans rien tenir de nous, tient tout de celui qui peut tout.. Armons-nous du bouclier de la foi pour repousser tous les traits de ses ennemis; fondons toutes nos espérances sur la croix; que chaque chrétien se ressouvienne que c'est avec le signe de cet arbre précieux qu'il sera certainement vainqueur *in hoc signo vinces* et bientôt son triomphe obligera l'incrédule de dire dans son désespoir, comme Julien l'apostat le dit autrefois dans le sien : *vicisti galilée*, tu as vaincu Galiléen. Appellés pour étayer de tout leur pouvoir la religion de leurs peres, les envoyés de la France, en ont donc au contraire, *experientiâ teste*, comme l'apprend une funeste expérience, sapé les fondemens; et pour étouffer ses racines, ils ont construit sur ses décombres le vaisseau matériel du tolérantisme.

Celui-là seroit-il défenseur de la Foi,
Qui de son Créateur aboliroit la loi.

Secondement les états-généraux n'ont pas redonné au trône, son ancien éclat que les abus ternissoient de jour en jour.

A peine ces Législateurs orgueilleux ont-

ils eu tourné leurs pas vers le trône, que la rivalité qu'ils lui ont audacieusement jurée, a tout-à coup fané par son souffle empestiféré, ce qui restoit de lustre à la couronne, et que l'ombre épaisse de leur ambition a fait éclipser tout ce qu'avoit encore de lumineux la majesté des Bourbons. Le respect, l'amour et la reconnoissance avoient placé le sceptre dans les mains du descendant de Henri, et graces aux coupables soins de nos représentans, le mépris, la haine et l'ingratitude ont réuni tous leurs efforts pour l'arracher au propriétaire chez lequel il se plaisoit. Pour en dégouter le possesseur légitime, ils en ont prodigieusement augmenté le poids, et pour qu'il n'eût pas la force de le porter, ils ont encl aîné ses bras; que dis-je, ils l'ont entouré des horreurs de la mort la plus barbare, pour qu'en le gardant, celui qui ne doit pas le céder, reconnût que tant qu'il le porteroit, chaque instant de sa vie pouvoit en être le dernier, et qu'au défaut de la nature, l'art sauroit opérer sa destruction.

Qu'est-il donc résulté de leurs horribles machinations? Louis n'a pas craint le tonnere qui, toujours grondant sur sa tête, étoit toujours prêt à déchirer la nuè qui lui servoit

de véhicule pour l'écraser, tout bienfaisant qu'il fut. L'appréhension du supplice de Charles Premier (1) ne l'a point intimidé jusqu'au point de lui faire abandonner les lys dont il doit être l'invincible défenseur ; aussi, tout malheureux qu'il soit, il n'est pas sans avoir qui le console. Si ce pere de ses sujets a tristement compté des Cromwels parmi ses enfans ; ses larmes ont trouvé des Bayards pour les essuyer.

Quel est cependant l'état fatal où est réduit celui dont la clémence et les bienfaits répandoient dans toute la France la bonne odeur de ses vertus ? Le croira-t-on ! Cet être qu'on devroit adorer, tout chef qu'il soit d'un empire prôneur de sa liberté, passe cruellement ses jours dans le plus dur esclavage. Ce qui doit plus affliger son cœur paternel, les fers dans lesquels il gémit jour et nuit, ont été forgés par ceux qu'il se plut à enrichir de ses dons. Ce sont ceux-là pareillement dont le glaive homicide menace son auguste tête, comme ce sont eux qui commandent à celui dont ils doivent recevoir les ordres ; à celui qui les a fait tout ce qu'ils sont ; à celui sans lequel ils seroient encore

(1) Roi d'Angleterre.

dans la fange qui laissoit ignorer leur existence. Etoit-ce donc ainsi que devoient se comporter des hommes, des François appellés pour rendre inébranlables les colonnes de la monarchie ; des députés auxquels il fut enjoint de respecter le sang des Césars, et de reconnoître les libéralités des Titus; des êtres qui loin d'endosser la pourpre qui leur mésied, eussent dû, la laissant à celui qui en étoit décemment et religieusement revêtu, en relever le lustre pour la rendre digne de lui ? Non, sans doute, et les mandataires, au très-grand préjudice de leurs mandants, ont suivi le plan diamétralement opposé à celui que la sagesse de ces derniers, leur avoit tracé. La royauté n'a eu pour eux rien de sacré, ou plutôt, ils ont établi leur regne éphémere sur les ruines de celui qu'avoient appuyé des siécles. Sous prétexte de détruire un foible despotisme auquel ils ont donné le nom de fort, ils ont enfanté le despotisme le plus tyrannique, persuadés que celui dont ils étoient les peres, prendroit soin de leur honneur, et de leur gloire.

Ils devoient procurer au trône cette solidité qu'il attendoit du bonheur des François, et aucontraire, ils l'ont renversé et se sont

ensuite élevés sur ses débris, au mépris de la félicité publique qui, nécessairement, eût contrarié leurs ambitieuses et téméraires prétentions. C'est ainsi qu'ils ont fait ce qu'ils ne devoient pas faire, et qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils devoient faire.

Du moment qu'ils se sont pompeusement qualifiés de régénérateurs de l'empire ; ou plutôt, dès qu'ils ont eu mis la main à l'œuvre, on les a vus, s'embarquant sur une mer orageuse, s'abandonner au vent des passions les plus dangereuses, et ne prendre pour boussole qu'un fatal égoisme toujours destructeur de la chose publique, lorsqu'elle ne peut s'identifier avec la privée. Aussi n'a-t-on pas vu tout-à-coup ces ignorans pilotes, loin de les lui faire éviter, conduire l'inestimable vaisseau qu'ils avoient audacieusement voulu commander, vers les écueils contre lesquels il devoit à coup sur, funestement se briser. Oui, j'ose le dire, la France, aujourd'hui peut à peine trouver une planche pour échapper au plus cruel naufrage ; et c'en est fait du plus beau royaume de l'Europe, du royaume le plus respecté de l'univers, du royaume adoré de tous les peuples de la terre, si le ténébreux sénat qui, depuis plus de 28 mois

empêche à ses voisins d'en admirer l'ancien éclat, ne vient promptement à disparoître, et si les rênes du gouvernement ne sont bientôt arrachées des mains inhabiles qui s'en sont violemment et imprudemment emparées pour passer en des mains faites pour les tenir et capables de les diriger au gré de la raison et de la sagesse.

Car ne nous y trompons pas, si l'on est assez ennemi du bien public pour faire succéder à une très-mauvaise législature, une législature plus mauvaise encore, il ne sera plus de remède aux maux terribles qui nous font mourir tous les jours.

Tout ce que j'avance ne peut-être nié par des gens sages et sensés : ces hommes au seul tribunal des quels je veux être jugé, peuvent prononcer. Ils ne pourront s'empêcher de convenir avec moi qu'il étoit du devoir des députés françois de respecter l'ancien arbre au seul élaguement du quel ils avoient eu l'honneur d'être appellés. Comme ils devoient être persuadés que ses fruits seroient meilleurs que ceux d'un jeune arbre, c'étoit une raison pour eux de le conserver, et la non propriété qu'ils en avoient, leur en faisoit un devoir très-strict.

qu'importe, ils se sont tout permis : plus habiles que l'expérience, ils se sont mis au-dessus. Bref, les députés français ont déraciné cet arbre antique dont les fruits utiles et suaves, nourissoient des millions de mortels, et dont plusieurs branches encore splendidement ornées protégeoient de leur ombre bien-faisante les innocents qui les recherchoient pour se mettre à l'abri du feu des passions ardemment irritées.

Les états-généraux n'ont donc point restitué à la monarchie françoise son ancien lustre, mais ils l'ont détruite de fond en comble; au lieu de raffermir ce superbe édifice, ils l'ont impertinemment démoli. C'est un vénérable vieillard, qui, après en avoir patiemment supporté l'insolence, est tombé sous les coups redoublés d'une barbare jeunesse.

*O tempora! O mores!*

Qu'il me soit permis de dire ici en parlant de Louis XVI :

Si j'étois seul pour lui, moi seul je l'aimerois ;
Qui n'aima pas son Roi, ne fut pas un françois.

Troisiemement, les états-généraux n'ont point assuré le bonheur du monarque et de

ses sujets, et par la guérison radicale des maux dont l'état, étoit attaqué depuis long-tems, et par une précieuse unité de foi et de sentimens.

Les François eussent dû n'avoir qu'un cœur et qu'une ame, tous eussent dû ne faire qu'un. Leur Roi les aimoit comme ses enfants, il falloit qu'ils aimassent leur Roi comme leur pere. Ce n'étoit que par une telle réciprocité de tendresse que le bien commun pouvoit s'opérer. Qu'importe, les députés françois non contents de donner le coup mortel à la seule véritable religion et par conséquent d'abattre la plus forte colonne, le plus ferme soutien de la société, ont encore infecté les esprits du poison de la discorde; lorsqu'ils devoient tout rétablir, il ont tout boulversé. Ils ont gendarmé les sujets contre leurs supérieurs; ils ont irrité les mauvais contre les bons; et fiers de leur infernal succès, ils se sont estimé braves, lorsqu'à près avoir eu soulevé le très-grand nombre contre le petit, ils se sont apperçu que vingt-mille bayonnettes des zélès partisans de leur infâme système, pourroient réduire a une espèce de silence, mille de ses antagonistes dépouillés de leurs armes.

Alors enflés d'un tel héroisme, ils n'ont plus craint de mettre en jeu tous les ressorts diaboliques, de leur art destructeur.

Le clergé, ce corps respectable composé de mille et mille canaux bien-faisants d'où couloient abondamment les aliments nourriciers des pauvres, et les plus précieuses richesses des ames, n'a eu rien de divin pour eux : La noblesse, cet ordre dont les membres ont de tout tems été le plus solide appui du trône, et les plus généreux défenseurs de la patrie, n'a point échappé à la hache extrêmement tranchante de ces juges barbares qui, appellés pour faire certaines loix, ne se sont occupés que de violer toutes celles qui existoient avant eux, sans les remplacer par d'autres loix d'une supériorité marquante. C'est ainsi que des hommes tirés, pour la plupart de la poussiere du cabinet où plusieurs d'entr'eux ne faisoient que végéter, et les autres que de s'engraisser de la substance d'autrui, ont su placer l'odieux labyrinthe de la chicanne la plus monstrueuse au centre du plus bel empire de l'univers, certains d'y embarrasser et d'y perdre la grande majorité de ses trop crédules habitants : c'est ainsi, qui l'eût

jamais cru ! C'est ainsi que la fourmi s'est orgueilleusement fabriqué des ailes pour voler témérairement au-dessus de l'aigle ; mais, hélas ! qu'en résultera-t-il ? il en résultera que la débile construction de cet être fait pour ramper, l'empêchera d'alimenter long-tems le fol orgueil dont il s'est enyvré pour se mettre au-dessus de son espèce. Nos législateurs modernes sont de nouveaux Icares, le soleil de la justice saura bien-tôt faire fondre leurs ailes, et une chûte honteuse fera voir a tous les mortels l'imbécillité de leur entreprise.

Qu'on ne me taxe pas d'exagération ; je suis si vrai, qu'il suffit de ne pas fuir la lumiere, pour voir, dans les opérations de nos députés, non seulement l'abolissement de la noblesse, mais encore l'anéantissement de la véritable religion, la destruction du trône et... le dirai-je !.... le déchirement parricide du sein de la patrie. Sur les débris sacriléges de ces adorables vaisseaux, se sont élevés les fantomes hideux d'une liberté et d'une égalité chimériques, et un bonheur idéal a pris la place d'un bonheur réel. Toutes ces horreurs, à qui les attribuer, sinon à nos indoctes, pour ne pas dire,

à nos insensés sénateurs ? devoient-ils, ces entrepreneurs de loix sages, devoient-ils semer l'ivraie dans une terre faite pour produire d'excellent froment ? devoient-ils, pour établir cette sainte union et cette aimable fraternité dont ils sont les sophistiques prôneurs, mettre de côté la subordination sans la quelle tous les liens de la société sont brisés ? oui, je ne crains pas de le dire, ces faux apôtres de l'unité n'ont fait que diviser tous les hommes et que les rendre presque tous mauvais, lorsqu'ils ont voulu les rendre tous égaux. De leur absurde entreprise a dérivé le mépris pour les propriétaires de l'arche sainte, pour le monarque, pour les législateurs et les loix, enfin pour tout ce qui porte avec soi, un juste caractere de supériorité. D'après cela, les membres ont cru pouvoir égaler, et même surpasser leur chef; le serviteur a commandé, et ça été au maître d'obéir; l'écolier s'est emparé de la chaire de son précepteur, et ça été à celui-ci d'écouter celui-là : ce n'est pas encore tout; de cette source empoisonnée dont je décris le funeste cours, est sortie la désunion des familles et des ménages etc.

Si je voulois analyser la somme de tous

les maux qu'elle à produits, j'aurois trop à m'étendre, et je serois plutôt obligé, pour conserver le précieux langage de la vérité, d'ajouter au noir de mon crayon, que de retrancher de sa trop foible noirceur; outre que ceci porteroit trop d'horreur dans l'ame de ceux qui, comme moi, sont forcés d'être les tristes spectateurs des abominations sans nombre, qui depuis bien des mois se succédent les unes aux autres, je craindrois de passer le but que je me suis proposé. Mon dessein à été d'être concis et je veux l'être.

J'ai cependant encore à dire, et je poursuis.

D'après tous les maux que je viens de passer en revue, je me dis à moi même: étoit-ce donc ainsi qu'on devoit s'y prendre? Etoit-ce du choc des esprits, de la gangrene des cœurs, de la satiété des passions, qu'on devoit attendre la pureté de la foi, l'uniformité de sentiments, l'arrivée du bon ordre et de la paix? Etoit-ce en contrariant en toutes choses, la raison, et en agissant en toutes choses au gré de l'orgueil le plus stupide et de l'ambition la plus démesurée, qu'on pouvoit se promettre d'atteindre à un bonheur solide? Non certainement; telle a

cependant été la route par laquelle on a cru pouvoir y parvenir.

Je ne suis pas le fanatique adorateur de l'ancien régime ; je sens trop qu'il offroit bien des abus à corriger ; mais, je ne cesserai de le dire, d'habiles pilotes, ne devoient pas, sous prétexte d'éloigner leur vaisseau de Carybde, l'aller faire échouer contre Scylla ; que dis-je ! Ils ne devoient pas, sous prétexte d'éviter un foible écueil, faire voile vers l'écueil qui étoit le plus dangereux pour eux, vers celui près du quel ils devoient infailliblement naufrager. Le clergé, la cour, la noblesse et la roture elle-même n'étoient pas sans défauts ; mais il ne falloit pas, pour y rémedier, abolir la religion, éteindre la monarchie, anéantir la noblesse, frapper mortellement le commerce, ruiner les propriétaires fonciers ; et nos conducteurs inexpérimentés se sont néant-moins ainsi comportés.

Sans s'emparer de la propriété sacrée de l'église, il falloit que ses fruits fussent mieux repartis et placés dans d'excellentes mains ; sans détruire la cour il falloit opposer des colonnes d'Hercule à sa dépense, et cependant la laisser telle que l'exigeoit l'opulence

d'un vaste et d'un superbe empire ; sans anéantir la noblesse, il falloit en élaguer la vénalité pour ne s'attacher qu'au mérite ; sans perdre le commerce en général, sans brûler les châteaux, sans piller les terres, sans réduire aux abois tous les négociants, sans ruiner tous les propriétaires de biens-fonds, sans rendre les françois assassins des françois ; il falloit user des remèdes les plus efficaces pour détruire totalement l'illégitimité de beaucoup de possessions, et il falloit frapper les personnages qui avoient su se soutraire à la portion d'impôts qu'ils devoient supporter.

A l'époque de la tenüe des états, les finances, il faut en convenir, étoient fort en désordre, elles présentoient un grand déficit : Mais on ne devoit pas s'aider de l'injustice, comme on l'a fait, pour le faire disparoître, ou plutôt pour l'agrandir.

Faire payer en proportion de ses forces, à chaque individu des trois ordres, toute espèce de contribution indistinctement ; récompenser le mérite par-tout ou il se seroit rencontré, protéger l'innocence chez le dernier des hommes, comme chez l'être le plus marquant, punir sévérement le crime par-

tout ou il se seroit trouvé, étoient autant de choses justes qui devoient faire loi : Tout homme étoit endroit d'en faire la demande, comme tout honnête homme eût été obligé de s'y soumettre ; mais l'égalité, pour être raisonnable, ne devoit pas aller plus loin.

Il eût encore été trés-à-propos, si je ne me trompe, de payer, par des honneurs le mérite des gens fortunés, et de payer par des pensions celui des gens mal-aisés. Ceci établi, personne, ce me semble, n'auroit eu sujet de se plaindre et s'il en eût été ainsi, j'en suis persuadé, la religion, la probité, l'émulation, les grandes vertus et les grands talens auroient bien-tôt illustré la France.

En deux mots il falloit, pour le bonheur de tous, corriger tout ce qui étoit vitieux et garder tout ce qui étoit bon pour le rendre meilleur. Mais quoi ! nos vertueux et savans mandataires ont été d'infatigables inquisiteurs qui, peu satisfaits d'avoir découvert des coupables, ont encore su, pour en augmenter le nombre, en trouver très-souvent là ou il n'y en n'avoit pas, tandis qu'ils ne pouvoient en trouver là ou il y en avoit, et on peut dire, avec vérité que leur regne a

fait succéder à de très grands abus, les plus grands abus.

je conviendrai que la vénalité des charges conduisoit à des maux incalculables et que tous les droits seigneuriaux etc etc. Cntretenoient une espèce d'esclavage, mais avant de les abolir toutes ces charges et tous ces droits etc. Il falloit s'être acquis la faculté d'en faire les plus équitables remboursemens pour être libre, en un mot, on ne devoit pas être injuste.

Que les députés de la France n'ont-ils fait ce qu'ils devoient faire, je n'aurois pas la peine de dire aujourd'hui, pour continuer d'être vrai, qu'ils ont su marcher à pas de géants vers le mal et à pas de nains vers le bien.

Qu'il me soit permis de dire, par rapport aux Ministres et aux Financiers, et par rapport à tous les chefs du pouvoir exécutif, que sans les accabler tous tant qu'ils étoient, des plus horribles anathêmes, que sans mettre leur tête à prix, il falloit exiger d'eux un compte rigoureux; il falloit séverement punir d'après leur procès fait, et leur crime parfaitement reconnû, ceux d'entr'eux qui étoient coupables, et faire briller l'innocence de ceux d'entr'eux dont la gestion étoit à l'abri du moindre

reproche. Pour appuyer ce que je sors d'avancer, je dis qu'il ne faut jamais écraser le général pour le particulier. Lors qu'un corps à un ou plusieurs membres gangrenés, on doit couper ces membres; mais tant qu'on peut opérer le salut de ce qui est essentiel dans ce corps, c'est un devoir de l'opérer; c'est un tout dont il faut seulement retrancher une partie.

Mais se sont-ils ainsi comportés ces créateurs d'une huitieme merveille? non sans doute: ignares dans l'art de construire autant qu'ils étoient habiles dans celui de démolir, ils ont trouvé un vieil édifice qui demandoit des réfections et des réparations pour acquérir une solidité plus grande qu'une bâtisse de nouvelle fabrique, et ce vieil édifice dont la majorité s'étoit consolideé par une longue suite de siècles, ils l'ont fait crouler, persuadés qu'ils possédoient tout ce qu'il falloit pour lui créer un successeur, qui loin de lui céder en rien, le surpasseroit de beaucoup. Or, voici, comme ces architectes peu mathématiciens s'y sont pris pour parvenir à leur fin. Sans s'être avant toutes choses, procuré les outils et les matériaux nécessaires pour la hardiesse de leur entre-

prise, ils ont commencé par abattre l'ancienne forteresse de la France ; ils en ont détruit jusqu'aux fondemens, et comme si simplement la réagréer n'eut pas été une chose digne d'eux, ils ont cru qu'il étoit de leur honneur de ne pas en laisser pierre sur pierre.

Par une telle conduite, se sont-ils montrés de bons calculateurs, ces physiciens modernes, et plutôt que d'éloigner de la France les ennemis qu'elle avoit le plus à redouter, ne leur ont-ils point ouvert toutes les portes du royaume, par la destruction de ce qui pouvoit leur en empêcher l'entrée, seulement à l'aide d'une excellente soustraction, et d'une excellente addition en sa place ; pour moi je me crois obligé de le penser (sous peine d'être un homme privé de sens commun,) tant que l'expérience ne m'aura pas fourni la preuve du contraire. Et en effet qu'est-il arrivé depuis que nos roitelets se sont emparés du sceptre de l'empire qui nous a donné naissance ? Quest-il arrivé ? Rien de capable d'accomplir les vœux de ces usurpateurs du trône. Ils ont voulu porter un coup mortel au demi-despotisme qui regnoit en France,

et l'anarchie dont ils ont été les funestes auteurs, leur prépare, si toutefois les bons françois ne se hâtent de les tirer de l'abyme où il se sont engouffrés, un despotisme absolu, une tyrannie telle qu'aucun coin de la terre, n'en a produit. S'il est bien dur de parler ainsi, ma conscience toujours amie de la vérité, me fait un devoir de ne rien cacher à tous ceux qu'un fatal aveuglement fait dormir sur le bord du précipice le plus affreux.

C'est donc pour me soumettre à sa loi, que j'ajoute à ce que j'ai dit, que nos Législateurs avant que d'entreprendre la guérison du corps politique, devoient connoître parfaitement et quel étoit son mal, et quel étoit son tempérament, et quels étoient les remedes les plus efficaces pour le guérir promptement et radicalement ; pour lui procurer une robuste existence de la plus longue durée. Toutes ces choses n'ont point été faites, ou plutôt on a fait leur parfait contraire. Et en effet notre corps politique étoit très-mal lorsque nos douze cens médecins ont entrepris sa cure. Or, je le demande, cette assemblée de la faculté devoit-elle, comme elle la fait, devoit-elle, pour

rapeller à la vie ce corps foible, ce corps languissant, ce corps expirant, lui administrer le plus violent de tous les remedes, l'émétiser? Non, sans doute, eh bien! ils l'ont ainsi forcément médicamenté. Plus certaine qu'eux de ce qui convenoit pour le soustraire à la mort, l'ame de ce corps a voulu le gouverner elle même et congédier ceux qu'elle ne regardoit que comme des êtres antichés de charlatanisme; mais ses efforts ont été vains : il lui a fallu céder à la force, et dès lors, laisser avaler au corps qu'elle occupoit, ce qu'elle jugeoit avec raison, être un poison capable de le précipiter dans la nuit du tombeau.

Que s'en est-il suivi? je prie tous les françois pourvus de bon sens, de le dire eux mêmes! ah! je les entends : tous s'empressent de s'écrier, les larmes aux yeux, non il n'est plus ce corps sans lequel un état cesse d'être un état, il a disparu tout-à-coup par la faute de ceux qui l'ont gouverné tout récemment; hélas! à peine a-t'il eû rendu l'ame qui le montroit si recommendable a tous les mortels, qu'aussitôt on a vu dans le royaume que sa présence illustroit autrefois, des tigres succéder à des

hommes policés : qu'aussitôt tout l'empire a été agité par d'horribles convulsions, et qu'un deuil général pallié par des êtres déraisonnables, à couvert toute sa lugubre surface.

Si je passois de la destruction du corps politique au comble de la corruption des mœurs qui lui a succédé, j'aurois encore un très-vaste champ à parcourir. Mais quoi ? les horreurs du jour m'ont engagé dans un combat un peu long, et je ne me suis, peut-être, que trop dilaté ; au surplus je suis excusable dans un moment ou la confusion est à la mode dans une terre qui ma donné le jour. Voulant néanmoins approcher de mon terme, je dis que toutes les opérations des Députés de la France, ont engendré ou du moins porté à son dernier période l'impiété, l'immoralité, la mauvaise foi, la trahison, l'insubordination, la rébellion, l'amour du vol et du pillage, la cruauté, la barbarie, et en somme, le contentement exécrable de toutes les plus infâmes passions, faites pour dégrader totalement l'humanité.

Nos députés n'ont donc pas, comme une trop fatale expérience nous en donne la plus forte conviction, créé et par conséquent

assuré le bonheur du monarque et de ses sujets par la guérison radicale des maux dont l'état étoit attaqué depuis long-tems, et par une précieuse unité de foi et de sentimens : ils n'ont point rétabli la vraie réligion dans toute sa pureté ; ils n'ont point enfin redonné au trône son ancien éclat que les abus ternissoient de jour en jour ; ils n'ont donc point rempli leur mission : on peut dire au contraire qu'ils ont fait tout ce qui lui étoit parfaitement opposé.

Oui, je ne crains pas de le dire, la plus part de nos mandataires n'ont aimé et n'aiment qu'eux, ils ont tout fait pour accaparer tous les honneurs et toutes les dignités du royaume. S'ils osent s'honnorer du titre de patriote, ce superbe titre qu'ils s'approprient et font valoir, ajoute encore à la masse énorme de leurs usurpations honorifiques.

Hélas ! falloit-il donc, pour lui donner la vie,
Porter un coup mortel au sein de la Patrie !

D'après toutes les cruautés exercées contre l'église et ses ministres, contre le roi, contre la patrie, qu'il me soit permis de demander à tous ceux des députés qui les ont

exercées, toutes ces cruautés, s'ils sont catholiques, et s'ils sont François. (1)

Il en est qui sont assez aveugles pour les appeller encore ainsi. ô prodige d'erreur, que de victimes n'as tu pas faites, ne fais tu pas, et ne feras tu pas encore !

Qu'ai-je donc à dire à vous tous, ô braves françois qui avez le bonheur de survivre à l'ancienne vertu de vos compatriotes, à vous tous que l'amour de la religion, du roi et de la patrie ne cesse d'animer, et chez lesquels il s'est fait un plaisir de se concentrer ! vous dirai-je de continuer vos pleurs et vos gémissemens? vous dirai-je d'ajouter encore à votre douleur qui peut-être n'est déjà plus susceptible de la moindre augmentation? Non, j'ai d'autres choses à vous annoncer : j'ai à vous adresser des paroles de consolation. Consolez vous mortels dignes d'une couronne, vous avez pour partager vos peines tous les cœurs généreux

(1) Il est des Députés que leur vertu a sauvé des eaux du déluge, des flames de Sodôme et de Gomorrhe. Je sais leur rendre toute la justice qui leur est dûe, j'applaudis de toute mon ame à leur triomphe; ce sont des mortels qui se sont immortalisés.

et sensibles de ce vaste univers, vous avez un pere qui fait sa principale demeure dans le ciel, et vous en avez un sur la terre : vous avez Dieu pour vous, et vous avez Louis, vous êtes à la veille de la plus belle des victoires : l'enfer déchaîné contre vous va tout-à-l'heure s'avouer vaincu. Le Très-haut à déjà confondu la langue de vos ennemis comme il confondit autrefois celle des téméraires architectes de la tour de Babel: il a permis, cet être qui commande à tout ce qui existe, que vos ennemis entrassent, à chaque instant en, contradiction avec eux-mêmes.

Soyez donc tranquilles, leur regne va bientôt finir pour donner naissance au vôtre. La raison ne tardera point à détruire ce que la force a établi. Le peuple qu'on a eu la subtilité d'endormir, tandis qu'on manœuvroit contre lui, est près de son réveil: le tems approche, où l'on verra croître à l'ombre funèbre des tristes cyprès de vos persécuteurs, d'immarcessibles lauriers pour couronner vos vertus. Courage braves françois! courage! vous touchez au moment de votre triomphe, comme vos cruels adversaires

touchent à celui de leur honte et de leur confusion.

Mais pour mériter, dans toute sa plénitude, la gloire qui vous attend, sachez qu'il vous faut pardonner à vos ennemis les plus barbares, tous les maux qu'il vous ont pû faire. Ce sont des malheureux, il est vrai, mais ils sont vos freres ! non seulement pardonnez leur de toute votre ame, mais encore faites leur tout le bien qu'il vous est possible de leur faire ; la réligion dont vous vous êtes montrés les zèlés défenseurs, vous fait un précepte de les aimer comme vous mêmes, et vous êtes trop amis de cette religion sainte, pour ne pas vous empresser de remplir ce superbe précepte. Louis lui-même en est le premier observateur.

Si je me défiois, ce qu'à Dieu ne plaise ; si je me défiois de votre religion, je vous dirois pour exciter votre compassion en faveur des coupables : hélas ! pardonnez leur, ils ne savoient ce qu'ils faisoient ! mais non, une défiance si déplacée, n'est point entrée chez moi. Je finis par vous supplier, on ne peut plus instamment, d'employer tout entiere l'éloquence persuasive de votre

628



piété, de votre tendresse, et de votre sensibilité pour attirer au repentir le plus amer tous ceux de vos ennemis qui ne sont point encore rentrés en eux-mêmes ; afin de confondre ensuite les larmes de votre joie triomphante, avec celles de leur douleur profonde et de leur parfaite conversion.

En dépit de leurs barbares persécuteurs, je dirai tant qu'il ciculera du sang François dans mes veines. *Vive la seule vraie religion ! vive le Roi ! vive la Patrie !*